

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
N° 2016/70

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE CENTRE DE RESSOURCES DE LA
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTESQUIEU

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 30

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 22

Date convocation du Conseil Communautaire : 21 juin 2016

Date d'affichage de la convocation au siège : 21 juin 2016

La séance est ouverte

Le 28 juin de l'année deux mille seize à 18 h 30
aux Halles de Gascogne à Léognan

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes
de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la
Présidence de Christian TAMARELLE.

Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à	Nom, prénom	Présent*	Excusé, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNE Philippe (Maire)	P	
BURTIN - DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	P	
BENESSE Jean-Michel (Maire)	P		FATH Bernard (Maire)	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	E	M.LARRUE	GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	A		LEMIRE Jean André (Maire)	P	
CLEMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoit (Maire)	P		Fabrice BOS	A	
Martine TALABOT	P		Nadine CHENNA	P	
Philippe BARRERE	E	Mme BENCTEUX	Philippe DIAS	P	
Valérie LAGARDE	E	M.MAYEUX	Muriel EYL	P	
Thierry BLANQUE	P		Catherine FOURNIER	P	
Béatrice CANADA	P		Anne-Marie LABASTHE	P	
Philippe BALAYE	A		Nicolas PASETTI	A	
Michèle BOURROUSSE	P		Jean-François MOUCLIER	P	
Christian GACHET	P		Nadine JOLIVET	P	
Nathalie ROUSSELOT	E	M.GACHET	Jean-Marie BROSSIER	P	
Félicie DURAND	A		Laure BENCTEUX	P	
Dominique LARRUE	P		Bernard CHEVALIER	P	
Françoise BETES	E	M.LEMIRE	Bernadette PELISSIER	E	M.BENESSE
Alexandre DE MONTESQUIEU	P		Jean-François BORDELAIS	A	
Corinne MARTINEZ	P		Maryse DEBACHY	E	M.CLEMENT
Sylvie OHRENSSTEIN-DUFRANC	E	M.DE MONTESQUIEU	Jean KESLER	A	
Benoist AULANIER	P				

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame CHENNA est élue secrétaire de séance

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1
 AU BUDGET ANNEXE
 CENTRE DE RESSOURCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE
 MONTESQUIEU**

Vu les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu,
Vu la délibération n°2016/40 du 12 avril 2016 approuvant le budget primitif 2016,
Considérant l’avis favorable du bureau,

Il convient de procéder au vote d’une décision modificative suivante :

En section de FONCTIONNEMENT, il s'agit de :

- constituer une provision pour dépréciation de créance suite à la mise en liquidation d'une entreprise domiciliée dans le Centre de Ressources,
- Équilibrer le budget par une augmentation des ressources attendues.

Le conseil communautaire à l’unanimité :

1°) **Décide** de procéder aux modifications budgétaires suivantes :

SECTION FONCTIONNEMENT

chapitre	nature	SECTION FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES	
			DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS	DIMINUTION DES CREDITS	AUGMENTATION DES CREDITS
68	6817	Dotation aux provisions Dépréciation actif		2 500,00		
70	7088	Autres produits activités annexes				2 500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT			0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
				2 500,00		2 500,00
					solde	0,00

2°) **Autorise** Monsieur le Président à mener toutes les démarches nécessaires et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Pour copie conforme,

Fait à Martillac, le 28 juin 2016
 Le Président
 Christian TAMARELLE
Document signé électroniquement

